

Réf: Dossier N° 053005

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAST AND CONFORTABLE COMPANY S.A.R.L.U »

Siège social Abidjan, Abobo, Anonkoua-Kouté, Lot 68, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2021, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAST AND CONFORTABLE COMPANY

S.A.R.L.U »

Objet : - TRANSPORT
- COMMERCE GENERAL
- PRESTATION DE SERVICE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Anonkoua-Kouté, Lot 68, Ilot 7

Dirigeant(s) : M KOMENAN KANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07238 du 24/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36082/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

